

bre 1618, et qui existe aux archives de Venise. Laissons ce conseil exposer lui-même comment il a eu connaissance de la conspiration.

« Au commencement du mois de mars dernier, dit-il, un Français de la province de Languedoc, nommé Moncassin, âgé d'environ trente ans, d'une naissance honnête, homme de courage, d'exécution, et d'un esprit délié, arriva à Venise, où il obtint la permission de lever une compagnie de mousquetaires français. Jacques Pierre, l'un des chefs de la conjuration, le jugea propre à y être employé. Un jour il lui dévoila ses projets, et lui dit que c'était un miracle que cette ville, dont l'accès était ouvert de toutes parts, où il n'y avait ni garnison, ni population accoutumée à la guerre, eût échappé jusque-là à une surprise. Il le conduisit au haut du clocher de Saint-Marc, et de là il lui montra les passes, en expliquant, en homme expérimenté, comment il fallait s'y diriger; les forts, en ajoutant qu'ils n'étaient gardés que par de la canaille, et lui indiquant du doigt l'hôtel de la monnaie, il s'écria : « N'est-ce pas un péché que tout cet argent « n'appartienne pas à un souverain? Les gens de « guerre en seraient bien autrement récompensés. » Là-dessus il lui révéla que le duc d'Ossone et l'ambassadeur d'Espagne favorisaient une entreprise, dont lui, Jacques Pierre, devait être le chef; que des galions devaient arriver de Naples avec 500 hommes, tous gens de main; qu'à leur première apparition on mettrait le feu en divers endroits pour répandre le trouble et l'alarme dans la ville; qu'on ferait sauter la porte de l'arsenal et de la monnaie; qu'on s'emparerait de la salle d'armes existante au palais; que maître de la place Saint-Marc et du pont de Rialte, on l'était de tout Venise; qu'on mettrait en batterie, sur la place et sur le pont, quelques canons pris à l'arsenal, et que dans cette position on attendrait le débarquement des gens de guerre arrivant de Naples. Le duc d'Ossone abandonnait le trésor et tout le butin aux conjurés.

« Telles furent les confidences par lesquelles Jacques Pierre engagea Moncassin dans la conjuration.

« Dans ce temps-là des gens bien intentionnés firent parvenir entre les mains du doge un écrit en italien, mais orthographié à la française, dans lequel on dévoilait ces machinations, avec des particularités sur les projets concertés entre le duc d'Ossone et plusieurs capitaines. »

Ici le conseil des Dix déclare qu'il était averti, dès le mois de mars, de l'existence de la conjuration, mais il ne dit pas assez. Il ne dit pas qu'il avait reçu ces révélations huit mois plus tôt, et que c'était par Jacques Pierre.

Poursuivons l'extrait du rapport.

« Vers le milieu du mois d'avril, Moncassin dit, avec beaucoup de précaution, à un nommé Balthazar Juven, capitaine comme lui, qu'il avait des choses d'une grande importance à lui confier, et après avoir reçu l'assurance de sa discrétion, il le conduisit chez Jacques Pierre. Là se trouvaient réunis le pétardier Langlade, le capitaine Nicolas Renault, les deux frères Jean et Charles Desbouleaux, un soldat nommé Lacolombe, et, à ce qu'on croit, aussi un Jean Bérard, condamné par le conseil des Dix à la peine capitale.

« Ce fut par Jacques Pierre lui-même que Balthazar Juven fut initié dans le secret de la conjuration; mais dès-lors, il conçut le projet de le révéler.

« Quelques jours après, sous prétexte qu'il avait à traiter quelques affaires de sa compagnie, il vint au palais, se faisant accompagner par Moncassin. Arrivés dans la salle ducale, Moncassin demanda à Balthazar ce qu'ils venaient faire en ce lieu; à quoi l'autre répondit en riant, qu'il venait demander au doge la permission de mettre le feu à l'arsenal, à la monnaie, et de livrer Venise aux Espagnols. « Ah! « s'écria Moncassin, demi-mort de frayeur, vous « voulez nous perdre tous. » Juven le rassura, en ajoutant que son projet était de déclarer qu'ils étaient venus l'un et l'autre dans l'intention de sauver la république, et qu'il allait le faire introduire.

« En effet Balthazar Juven entra chez le doge; Moncassin resta dans la salle ducale, irrésolu, troublé, ne sachant s'il devait attendre ou s'enfuir, mais surveillé, gardé, à son insu, par plusieurs personnes, notamment par le noble Marc Bollani, à qui Juven s'était adressé pour obtenir cette audience. Bientôt après, Moncassin fut appelé dans l'intérieur; là, il fut rassuré, carressé, et s'engagea à tenir le conseil informé de tous les progrès de la conjuration. Non-seulement il tint parole, mais il procura le moyen d'introduire dans l'assemblée des conjurés une personne affidée, qui confirma les rapports parvenus jusques alors au gouvernement.

« En substance, ils établissaient que le duc d'Ossone avait formé le projet de surprendre Venise. Quatre vaisseaux chargés, en apparence, de marchandises, et en effet de soldats, et accompagnés de barques armées, devaient arriver près du port. Les soldats se seraient tenus cachés: la nuit, ils devaient entrer dans le port de Malamocco, s'emparer de quelques barques, prendre terre, arriver sur la place Saint-Marc, où les conjurés, déjà répandus dans la ville, devaient se joindre à eux. Cinq cents hommes devaient prendre poste au pont de Rialte; cinq cents à Murano; deux cents devaient se rendre maîtres du palais; on se serait emparé de toutes les